AR PREFECTURE
016-200054047-20161110-2016_11_10_5-DE
Reçu le 17/11/2016

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

>>

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 20
Excusés-Absents : 07
Délégations : 07

Date de Convocation: *3 novembre 2016*

Date d'affichage : *4 novembre 2016*

Le 10 novembre deux mil seize à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 3 novembre 2016, sous la présidence de **M. Jean-Noël DUPRE, Maire**.

Etaient présents :
M. BOUTY Philippe, Mme COURSAGET Mireille, M. GERMANEAU Gilbert, Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean François, Mme LAMANT Marie-Line, M. BOOB Frédéric, M. GAULTIER Emmanuel Adjoints,
M. PAULET Didier, M. PONTCHARRAUD Michel, Mme BARRY Marie-Christine, M. DEMONT Jean-Michel, M. DESBORDES Pierre, Mme DEVAINE Colette, M. GANTHEIL Robert, Mme LAFONT Cindy, M. LASCAUX Laurent, Mme NGOMBET BITOO Madeleine, Mme VICTOR Nathalie, Conseillers Municipaux,

Excusé(e)s / Absent(e)s: M. VIGNAUD Jean-Michel ; Mme DUMASDELAGE Chantal ; M. FLAYAC Serge ; Mme FLEURIAU Valérie ; M. MASDOUMIER Pascal ; M. POINTIER Emeric ; Mme VIGNAUD Christine

Délégations : M. VIGNAUD Jean-Michel à M. GUINOT Jean-François ; Mme DUMASDELAGE Chantal à Mme LAMANT Marie-Line ; M. FLAYAC Serge à Mme COURSAGET Mireille ; Mme FLEURIAU Valérie à M. DUPRE Jean-Noël ; M. MASDOUMIER Pascal à M. GAULTIER Emmanuel ; M. POINTIER Emeric à M. BOOB Frédéric ; Mme VIGNAUD Christine à M. DESBORDES Pierre

Secrétaire de séance : Mme LAFONT Cindy

2016/11/10
N°5

5 - Urbanisme - approbation du Cahier des Charges du lotissement de la Loge de la Vigne

Monsieur le Maire précise que l'élaboration du cahier des charges d'un lotissement ne fait pas partie des attributions des bureaux d'Etudes. Ainsi, un cahier des charges pour le lotissement de la Loge de La Vigne a été constitué par les services de la Mairie de Confolens.

Monsieur le Maire procède donc à la lecture du dit document.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur le Cahier des Charges du lotissement de la Loge de la Vigne.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve le Cahier des Charges du lotissement de la Loge de la Vigne,
- Autorise Monsieur le Maire à signer ledit document et à lui donner tous pouvoirs pour le faire appliquer.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 16 novembre 2016

MAIRIE de CONFOLENS (Charente)

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens